

RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE D'INFORMATION

Origine : Demande de renseignements en date du 29 juin 2000

Demandeur : S.T.O.P. (Le Groupe STOP) et Stratégies énergétiques (S.É.)

Question **STOP-SÉ 03 –**
Dégroupement tarifaire en fonction de plusieurs points de livraison

- i) Comprenons-nous correctement que, lors de la mise en place du dégroupement tarifaire, le service de transport entre AECO C/NIT et Empress ne sera plus identifié de façon distincte (pour aucune catégorie de clients) et que son coût sera inclus au coût de la marchandise livrée à Empress?
 - ii) SCGM envisage-t-elle malgré tout, dans la structure du dégroupement tarifaire et son informatisation à venir, de prévoir la possibilité de plusieurs points de livraison de la marchandise (avant transport), avec tarifs distincts de transport de chacun de ces points au territoire de distribution?
-

Réponse

- i) La situation avant dégroupement des tarifs est la même que celle après dégroupement des tarifs. Le coût de transport AECO/EMPRESS est déjà inclus au coût de la marchandise livrée à EMPRESS. L'identification distincte du prix de transport AECO/EMPRESS était au texte des tarifs uniquement pour les clients en achats directs. Comme nous proposons de ne plus utiliser le transport AECO/EMPRESS pour les clients en achats directs la distinction du prix de ce transport n'est plus requise au texte des tarifs.
- ii) Cette question porte exclusivement sur le dossier du dégroupement des tarifs et SCGM soumet respectueusement qu'elle n'est pas pertinente au débat en cours.